

Le "Point Infos & Actions " est un **engagement** que nous prenons envers les familles, pour :

- partager avec vous, **en transparence**, les informations clés disponibles, dans le respect des personnes et de la situation,
- donner une vision des actions en cours et à venir.

**À l'attention des nouvelles familles : ce point d'information est lié aux plaintes reçues avant l'arrivée de vos enfants. Si vous le souhaitez, vous pouvez accéder à l'ensemble des éléments via l'Espace Ressources : [Espace ressources familles PHILIAE | Asei - Association](#)**

Vous trouverez ici :

- Rappel des faits. Les **informations nouvelles sont en gras**
- Les actions en cours
- Le lien vers l'Espace Ressources qui vous est dédié

#### POINT D'INFORMATION

- ✓ Nous avons été informés du dépôt de deux plaintes pour agressions sexuelles impliquant un professionnel de PHILIAE, l'une en 2022 et l'autre en 2025.
- ✓ La personne mise en cause est un agent de soins, salarié en CDI depuis 7 ans, ayant travaillé sur plusieurs groupes au sein de PHILIAE (qui compte plus de 250 salariés).
- ✓ **Le salarié mis en cause a fait l'objet d'un licenciement par l'ASEI, après une autorisation expresse du ministère du travail. Il ne fait plus partie des effectifs de l'ASEI depuis le 23 mars 2026 et ne pourra plus exercer d'activité ni au sein de l'ASEI, ni dans aucun établissement médico-social en France et plus généralement dans aucun établissement accueillant des mineurs ou des personnes vulnérables.**
- ✓ Il est placé en détention provisoire depuis le 26 mars 2025, et il est désormais placé à domicile sous contrôle judiciaire.
- ✓ **Dans le cadre des investigations en cours, d'autres éléments ont été portés à connaissance et font actuellement l'objet d'analyses. L'enquête se poursuit et nous coopérons étroitement avec la gendarmerie.**

#### LES ACTIONS EN COURS :

Les actions engagées auprès des professionnels depuis plusieurs mois permettent une libération de la parole. Il s'agit de :

- Formations des équipes à l'écoute et à l'accueil de la parole. L'ensemble des professionnels bénéficiera de cette formation.
- Organisation de journée thématique dédiée.
- Développement des outils de prévention
- Badge obligatoire pour professionnels

Dans le cadre de notre démarche de prévention de la maltraitance et de promotion de la bientraitance, des professionnels ont signalé des situations ou comportements inadaptés, sans lien avec les faits signalés en 2025. Ces remontées, prises en compte avec rigueur et sérieux, contribuent à renforcer la vigilance collective. Chaque signalement fait l'objet d'une analyse attentive et d'un traitement adapté à la gravité des faits.

**Tout comportement contraire aux droits et à la dignité des personnes accompagnées donne lieu à une réponse immédiate et appropriée. Des mesures ont d'ores et déjà été prises à chaque fois que cela a été nécessaire.**

### ESPACE RESSOURCES DEDIE

- Conformément aux engagements pris précédemment, les dispositifs d'accompagnement des familles restent pleinement mobilisés, notamment l'espace ressource dédié, accessible à toute famille qui en exprimerait le besoin.
- **Il concentre l'ensemble des éléments envoyés qui vous sont destinés. Il est enrichi d'une boîte à outils.**
- **A consulter ici :** <https://www.asei.asso.fr/espace-ressources-familles-philiae>
- Dans l'espace info familles, vous trouverez le numéro de téléphone du gendarme en charge de l'enquête si vous avez des questions ou besoins.

Nous savons que ces sujets peuvent susciter des inquiétudes légitimes. Soyez assurés que la sécurité, le respect et la dignité de vos enfants demeurent au cœur de nos priorités.

Nous restons à votre écoute pour tout échange, dans le respect du cadre en cours.

Veillez croire, Madame, Monsieur, en notre engagement total.